

## Le Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques du français contemporain

Emma Álvarez-Prendes  
Universidad de Oviedo  
[alvarezemma@uniovi.es](mailto:alvarezemma@uniovi.es)

### Résumé

Le *Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques du français contemporain* propose à un public non spécialisé une analyse linguistique épurée de quinze unités de la langue française qui n'ont pas souvent de place dans les dictionnaires conventionnels. En s'appuyant sur des postulats issus de la sémantique argumentative et de la théorie de la polyphonie, nous présentons les propriétés morphologiques, syntaxiques, sémantico-pragmatiques et énonciatives les plus saillantes de ces unités et illustrons le tout par des exemples authentiques. Avec cet ouvrage nous voulons combler le vide existant dans les dictionnaires conventionnels en ce qui concerne le traitement des dénommés « mots du discours ».

### Mots-clé

Dictionnaire, opérateurs, sémantico-pragmatique, français contemporain

### 1. Introduction

Dans cet article nous voulons présenter le *Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques du français contemporain*, dont le premier volume verra très bientôt le jour. Celui-ci est le résultat du travail mené pendant trois ans par un groupe de douze chercheurs (*i.e.* Jean-Claude Anscombe, Camino Álvarez, Emma Álvarez, Flor Bango, Juliette Delahaie, Sandrine Deloor, María Luisa Donaire, Carola Foullieux, Pierre Haillet, Adelaida Hermoso, Didier Tejedor et Jesús Vázquez) appartenant à différentes universités françaises (*i.e.* Université Cergy-Pontoise et Université Paris-Diderot) et espagnoles (*i.e.* Université Autonome de Madrid, Université de Séville et Université d'Oviedo), ainsi qu'au CNRS français. Le projet dans lequel s'inscrit ce *Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques du français contemporain* a été financé par le Ministère des Sciences et de l'Innovation espagnol et dirigé par le professeur María Luisa Donaire de l'Université d'Oviedo.

Les objectifs du projet de recherche étaient d'élaborer un dictionnaire d'opérateurs du français contemporain pour un public non spécialisé en linguistique, ainsi que de décrire les propriétés morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques qui caractérisent les différents usages de ces unités. L'ouvrage veut combler un vide existant dans les dictionnaires de langue conventionnels, dont le traitement de certaines unités – en accord avec le classement traditionnel en parties du discours – ne s'adapte pas très bien à la nature même de ces unités (*i.e.* adverbes, locutions adverbiales, conjonctions, expressions d'un autre type, etc.). En effet, les opérateurs dont il est question ici tirent tous leur homogénéité de leur fonctionnement sémantico-pragmatique, et non pas des aspects morphologiques ou syntaxiques reflétés dans les dictionnaires conventionnels. Par exemple, si on veut connaître la signification d'un

opérateur comme *de toute façon*, dans un dictionnaire conventionnel on cherchera du côté de l'adjectif *tout/e* ou bien du côté du substantif *façon* (où cette expression est classée comme locution adverbiale), mais le fonctionnement de *de toute façon* (ou ses conditions d'emploi) n'est nullement évoqué.

Précisons que le cadre théorique dans lequel nous nous situons est intégré par la sémantique argumentative (cf. Anscombe & Ducrot, 1983) et la théorie de la polyphonie (Anscombe, 1983, 1990, 2008 et à paraître ; Anscombe & Ducrot, 1983 ; Anscombe et al., 2009 ; Donaire, 2001 ; Ducrot, 1984 ; Haillet, 2002). D'après la première, la fonction primordiale de la langue n'est pas de faire référence au monde extra-linguistique, mais d'établir les relations qui régissent les enchaînements entre les énoncés : « un locuteur fait une argumentation lorsqu'il présente un énoncé (ou un ensemble d'énoncés) comme destiné à en faire admettre un autre » (Anscombe et Ducrot, 1983 : 8). Cette conception de la langue revient à intégrer dans la signification des termes linguistiques (ou dans leur description sémantique) des contraintes spécifiques régissant leurs emplois (Haillet, 2000 : 192). Une illustration de cette approche de la langue peut être fournie par l'analyse du connecteur *mais*. Lorsqu'on dit de quelqu'un dans le cadre d'un entretien d'embauche qu'« il est intelligent mais fainéant », on pose tout d'abord qu'il est intelligent (A), d'où on pourrait tirer la conclusion « on va l'embaucher » (*r*), puisque normalement on embauche les gens intelligents. La deuxième partie de l'énoncé, en revanche, affirme que l'individu en question est fainéant (B), d'où on serait amené à conclure – dans la même situation de communication – qu'« on ne va pas l'embaucher » (*r'*), car, en général, on évite d'embaucher les gens fainéants. Les deux segments de l'énoncé reliés par *mais* constituent ainsi des arguments favorisant chacun une conclusion différente ; ces conclusions sont par ailleurs contraires (*r* et *r'*). Le connecteur *mais* impose alors une autre contrainte dans son emploi : l'argument qu'il introduit (B, dans notre exemple) est plus fort que l'argument qui n'est pas introduit par lui (A, dans notre exemple), de sorte que la continuation du discours ira toujours dans le sens de celui-là : « Il est intelligent mais fainéant, donc on ne va pas l'embaucher » (vs. \*« Il est intelligent mais fainéant, donc on va l'embaucher »).

Selon la théorie de la polyphonie linguistique, tout énoncé comporte la trace de voix autres que celle du locuteur (ce qui se manifeste par la présence dans l'énoncé de différents points de vue ou *pdv*). Ayant recours à une métaphore théâtrale et musicale assez répandue, la théorie classique de la polyphonie considère que le locuteur – qui est le responsable ultime de l'énoncé – met en scène différents personnages discursifs qui véhiculent à leur tour différents points de vue. La valeur sémantique de l'énoncé résulte de la répartition de ces rôles discursifs et de l'organisation de ces points de vue par le locuteur. Il est aisé de comprendre comment se produit l'agencement de ces rôles discursifs et de ces points de vue à l'aide de l'exemple de la négation descriptive. Prenons un énoncé comme « Il ne pleut pas ». L'analyse de la structure de surface de cet énoncé nous permet d'y identifier un seul locuteur – qui pose qu'« il ne pleut pas » –, mais une analyse de la structure profonde de l'énoncé révélera qu'il y a en fait deux points de vue véhiculés par l'énoncé : un *pdv*<sub>1</sub> « Il pleut » et un *pdv*<sub>2</sub> « Il ne pleut pas » ; en effet, la négation descriptive met toujours en place une stratégie discursive comportant deux points de vue différents. La source (ou l'origine) des contenus manifestés dans ces points de vue ne doit pas être forcément la même : dans le cas de la négation descriptive, la source du contenu « Il ne pleut pas », c'est le locuteur ; la

source du contenu « Il pleut », c'est un personnage autre que le locuteur et reste *a priori* indéterminée. L'organisation des points de vue mise en place dans cet énoncé comporte également une relation de type hiérarchique : le locuteur prend en charge *pdv*<sub>1</sub> et se distancie de *pdv*<sub>2</sub>, comme en témoigne une possible continuation du discours du type « Il ne pleut pas, je vais donc sortir jouer dans le jardin » (vs. \*« Il ne pleut pas, je ne vais donc pas sortir »).

Il faut aussi noter que la polyphonie – tout comme la sémantique argumentative – représente une approche non référentialiste de la langue, puisqu'elle considère que la langue ne décrit pas le monde mais fait sens à travers les différentes voix qu'elle met en scène (Anscombe, à paraître).

## 2. Le dictionnaire

Nous avons choisi de parler d'*opérateurs* au détriment d'autres termes sans doute plus répandus comme *connecteur*, *marqueurs du discours*, *particule*, etc., car il rend mieux compte de notre positionnement théorique (centré, comme nous venons de le voir, sur le plan sémantique et la description de la langue). D'autres nomenclatures telles que *connecteur*, *marqueur de discours* ou encore *particule* nous semblent soit trop générales (*i.e.* particule), soit quelque peu liées à une certaine ligne théorique qui ne correspond pas tout à fait à la nôtre (*i.e.* connecteur, marqueur de discours). Nous estimons que, dans la langue, il existe des unités qui fonctionnent comme des connecteurs ou comme des marqueurs du discours, mais qui peuvent également assurer d'autres fonctions : selon l'énoncé, une même entité lexicale pourra assumer des fonctions sémantico-pragmatiques diverses. Nous avons donc préféré le terme *opérateur* aux autres, car il permet de faire référence à la fonction qui est commune à toutes ces unités : celle d'instruire des opérations sémantico-pragmatiques qui participent à la construction du sens de l'énoncé et guident l'interprétation de celui-ci. Nous avons également eu recours à la notion de *stratégie discursive* pour désigner toutes les opérations instruites par ces unités qui définissent des agencements particuliers d'énoncés et qui, de ce fait, permettent d'établir des similitudes et des différences entre les différents opérateurs (*i.e.* *de toute façon / en tout cas ; en tout cas / au moins*, etc.), ce qui n'est absolument pas envisagé par les dictionnaires conventionnels.

Dans le premier volume du dictionnaire nous proposons l'analyse de quinze opérateurs du français contemporain. Nous avons voulu offrir un échantillon le plus varié possible des opérateurs existants en français (*i.e.* adverbes, locutions adverbiales, conjonctions, d'autres expressions, etc.) et, en même temps, nous avons tâché de trouver des unités qui présentent certaines ressemblances et dissimilarités entre elles, ce qui, à nos yeux, pouvait rendre l'analyse et les fiches du dictionnaire encore plus intéressantes. Voici la liste des quinze opérateurs étudiés, ainsi que – entre parenthèse – le nom de l'auteur de la fiche et son établissement de rattachement :

- *À coup sûr* (Jean-Claude Anscombe, CNRS).
- *Apparemment* (Jean-Claude Anscombe, CNRS).
- *Au moins* (Pierre Patrick Haillet, Cergy-Pontoise).
- *Bien sûr* (Jean-Claude Anscombe, CNRS).
- *Certes* (Caroline Foullioux, UAM).

- *De toute façon* (Emma Álvarez, UO).
- *Du moins* (Pierre Patrick Haillet, Cergy-Pontoise).
- *Enfin* (María Luisa Donaire, UO).
- *En tout cas* (Didier Tejedor, UAM).
- *Et encore* (Sandrine Deloor, Cergy-Pontoise).
- *Particulièrement* (Jesús Vázquez, UO).
- *Puisque* (Camino Álvarez & María Luisa Donaire, UO).
- *Seulement* (María Luisa Donaire, UO).
- *Spécialement* (Adelaida Hermoso, US).
- *Voilà* (Juliette Delahaie, Paris-Diderot).

Les unités qui composent ce premier volume justifient leur présence par un certain jeu de concomitances et de divergences que l'on pourrait tisser entre elles, comme nous l'avons déjà mentionné (i.e. *à coup sûr* / *bien sûr* ; *de toute façon* / *en tout cas* ; *en tout cas* / *au moins* ; *au moins* / *du moins* ; *spécialement* / *particulièrement*, etc.). Si nous prenons l'exemple de *de toute façon* et *en tout cas*, les dictionnaires conventionnels les donnent souvent comme synonymes ; bien que leurs emplois semblent proches dans certains contextes, une analyse sémantico-pragmatique approfondie met en relief les différences existantes entre ces deux opérateurs et explique pourquoi ils ne sont pas interchangeables dans tous les contextes.

Quant à l'analyse, notre objectif était de décrire le fonctionnement de ces unités linguistiques ; c'est pour cela que nous avons pris comme point de départ les entités lexicales repérables dans le discours pour ensuite essayer de déterminer si, derrière une même entité, il existe une seule ou bien plusieurs entités sémantiques. Nous avons constaté que parfois à une entité lexicale correspondait plus d'une entité sémantique (c'est le cas, par exemple, de *seulement*, *apparemment*, *enfin*, *à coup sûr*, *au moins* ou *puisque*) ; alors que d'autres fois nous n'avons pu identifier qu'une seule entité lexicale et sémantique (c'est le cas, par exemple, de *de toute façon*, *en tout cas*, *du moins*, etc.)

Pour mener à terme ces analyses, nous avons tenu à élaborer un corpus personnel de plusieurs centaines d'occurrences pour chacun des opérateurs étudiés. Nous avons puisé nos exemples dans des textes littéraires (fournis par la base *Frantext* et d'autres textes dépouillés par le groupe), des articles de presse (notamment *Le Monde* et *Le Monde Diplomatique*), des textes oraux ou encore d'autres recueillis sur Internet ; tout ceci sur une période allant de 1960 jusqu'à 2011.

### 3. Le format des fiches

Les fiches qui composent ce premier volume du dictionnaire peuvent présenter une extension variable (selon la complexité de l'entité analysée et le nombre d'entités sémantiques décelées), mais partagent toutes un même format, composé d'un ensemble d'éléments identiques en nombre et en nature :

1. On énonce l'opérateur ou l'entité lexicale à analyser ; i.e. *à coup sûr*, *du moins*, *et encore*, etc.
2. On fournit un mini corpus de 10 exemples maximum, aussi représentatifs que possible du fonctionnement de cet opérateur.

3. Si c'est le cas, on indique – et numérote – les différentes entités sémantiques décelées pour une même entité lexicale (chaque entité sémantique devant comporter des propriétés conséquentes et nettement caractérisables). Par exemple, dans le cas de *de toute façon* nous n'avons identifié qu'une seule entité sémantique, mais nous avons, par contre, trouvé deux *puisque*, que nous avons dénommé – de façon tout à fait arbitraire – *puisque*<sub>1</sub> et *puisque*<sub>2</sub>. Lorsqu'il y a plusieurs entités sémantiques différentes, nous incluons une brève description de chacune de ces unités afin de montrer ce qu'elles ont en commun et ce qui les distingue.
4. On propose un mini corpus (de 5 à 7 exemples) pour chacune des entités sémantiques identifiées.
5. On glose le fonctionnement sémantico-pragmatique de l'opérateur ; cette glose est une paraphrase sans aucun terme technique de ce qu'on fait quand on utilise l'opérateur. La glose nous semble un élément d'un grand intérêt pour tous ceux qui consultent le dictionnaire à des fins communicatives, mais aussi parce qu'il s'agit d'une synthèse qui, en quelques lignes, condense la richesse sémantique de l'unité analysée.
6. Le noyau dur des fiches est constitué par la description des propriétés linguistiques de chaque entité. Celles-ci sont classifiées en : propriétés syntaxiques, propriétés sémantico-pragmatiques, propriétés prosodiques – si tel est le cas – et modélisation polyphonique. Les propriétés syntaxiques ne se présentent pas comme une simple énumération de traits syntaxiques, mais sont fondées sur des tests linguistiques qui vérifient les comportements décrits sur les exemples du corpus. Parallèlement, les propriétés syntaxiques trouvent leur correspondance dans des propriétés sémantico-pragmatiques et s'associent, dans certains cas, à des propriétés prosodiques. Au niveau le plus profond, nous proposons une modélisation polyphonique du type de stratégie discursive mise en jeu par l'opérateur. Sous cette rubrique nous rendons compte du nombre et de la nature des points de vue mis en place par l'opérateur, ainsi que des relations qu'il instaure entre ceux-ci.
7. La fiche se termine par une notice diachronique (notices rédigées pour la plupart par Flor Bango), où sont présentés les principaux traits du parcours historique des opérateurs examinés.
8. Enfin, la fiche est complétée par une liste – restreinte – de références bibliographiques.

À part les fiches de chaque opérateur ci-décrites, le premier volume comprend aussi une présentation initiale, où la directrice du projet, Maria Luisa Donaire expose les caractéristiques les plus saillantes du dictionnaire ; une « notule », élaborée par Jean-Claude Anscombe, où il aborde les aspects les plus techniques de la version de la théorie de la polyphonie que nous avons appliquée dans cet ouvrage ; et une deuxième « notule », écrite par Pierre-Patrick Haillet, où il précise le sens de la notion de stratégie discursive et son incidence sur les analyses proposées dans le dictionnaire. En fin d'ouvrage, nous avons jugé utile de joindre des tableaux récapitulatifs, permettant de comparer de façon rapide et synthétique les diverses entités étudiées, et un index des principales notions théoriques employées dans le dictionnaire, ainsi qu'une bibliographie générale.

#### 4. La fiche de *de toute façon*

Nous pouvons illustrer ce que nous venons d'exposer à l'aide de la fiche de *de toute façon*.

Comme nous avons déjà avancé, à l'entité lexicale *de toute façon* ne correspond qu'une seule entité sémantique, que l'on désignera conventionnellement par *de toute façon*<sub>1</sub>. Nous pouvons gloser le fonctionnement de cet opérateur comme suit : « quand on énonce *de toute façon*<sub>1</sub> (X, Y), l'énonciation de X n'est pas retenue comme argument pour Y », X et Y étant deux segments matériels différents. Nous avons préféré la formulation *de toute façon* (X, Y) à d'autres, car celle-ci ne préjuge pas de la place occupée par la locution *de toute façon* au sein de l'énoncé, ni de la place occupée par les segments X et Y ou encore de leur présence explicite (ou non) dans l'énoncé. Nous pouvons mieux comprendre cette glose du fonctionnement de *de toute façon* grâce à l'exemple suivant :

On ne vise pas tellement le marché français, pour cette exposition. *De toute façon* il n'y a presque pas d'acheteurs français pour l'art contemporain, en ce moment.

Dans cette occurrence, on pose, tout d'abord, qu'on ne vise pas vraiment le marché français pour cette exposition (X) pour ensuite signaler qu'il n'y a presque pas d'acheteurs français d'art contemporain en ce moment (Y). Le fait de viser le marché français (ou pas) comme le public prioritaire de notre exposition n'est pas considéré comme un argument important ; ce qu'on retient est que le nombre potentiel d'acheteurs d'art contemporain de nationalité française est très réduit au moment de la prise de parole. Qu'on vise le marché français ou qu'on ne le vise pas, la réalité est que le nombre d'acheteurs français est très restreint.

Après la glose, vient l'analyse linguistique de *de toute façon*<sub>1</sub> et la présentation de ses différentes propriétés (syntaxiques et sémantico-pragmatiques). En ce qui concerne les propriétés syntaxiques, nous avons retenues les suivantes comme étant les plus importantes ; nous illustrerons ces propriétés par des références aux exemples recueillis dans le mini corpus initial de la fiche ou à des exemples nouveaux :

- prop<sub>1</sub> : *de toute façon*<sub>1</sub> apparaît le plus souvent en position initiale (exemple 1), mais peut également apparaître à l'intérieur de l'énoncé (exemple 9) ou en position finale (exemple 4) et dans des emplois monologiques (exemples 1 et 9) ou dialogaux (exemple 5).

(1) J'ai eu envie de lui dire que ce n'était pas de ma faute, mais je me suis arrêté parce que j'ai pensé que je l'avais déjà dit à mon patron. Cela ne signifiait rien. *De toute façon*, on est toujours un peu fautif. (A. Camus, *L'étranger*, 2005 [1942] : 23).

(4) Vous ne vous faites pas de souci pour moi. Vous ne vous en faites pour personne *de toute façon*... (A. Gavalda, *Je l'aimais*, 2002 : 68).

(5) Comment vont ses amours avec Zdena ? Ce serait une idée, le bourreau et la victime...

— Non, le public aime qu'elle soit une vierge inaccessible.

— *De toute façon*, ce n'est pas ça qui nous sauverait du gouffre. Il nous faut un plan neuf. (A. Nothomb, *Acide sulfurique*, 2005 : 66).

(9) — Mais vous n'ignorez pas, monsieur le Baron, dit-il d'une voix quelque peu altérée, que, selon les termes du traité de Cateau-Cambrésis, la France doit *de toute façon* rendre Calais à l'Angleterre en 1567... (R. Merle, *Fortune de France*, 1977 : 205).

- prop<sub>2</sub>: *de toute façon*<sub>1</sub> présente une structure figée qui admet des variantes paradigmatiques : « de toutes façons » et « de toute manière ».

(11) Dans une heure D. sera là. Je ferme les yeux. S'il revenait nous irions à la mer, c'est ce qui lui ferait le plus de plaisir. Je crois que *de toutes façons* je vais mourir. S'il revient je mourrai aussi (M. Duras, *La douleur*, 1985 : 39).

(12) Si tu préfères, cela peut attendre ce soir. Je ne tiens pas à m'imposer ; *de toute manière*, je ne peux pas repartir aujourd'hui (M. Levy, *Le premier jour*, 2009 : 294).

- prop<sub>3</sub>: *de toute façon*<sub>1</sub> ne peut être extrait par *c'est... que* :

(4a) \* C'est *de toute façon* que vous ne vous en faites pas pour personne...

- prop<sub>4</sub>: *de toute façon*<sub>1</sub> ne peut être la réponse à une interrogation (ou connaître un emploi absolu), comme c'est le cas pour d'autres opérateurs :

(13) — Puis-je vous faire confiance ?

— Oui / Certes / Évidemment / \**De toute façon*.

- prop<sub>5</sub> : *de toute façon*<sub>1</sub> peut figurer à gauche et à droite de la négation :

(14) Je pouvais ne pas vous protéger *de toute façon* / Je pouvais *de toute façon* ne pas vous protéger.

Une fois les propriétés syntaxiques élucidées, l'analyse de l'opérateur se poursuit par l'exposition des propriétés sémantico-pragmatiques :

- prop<sub>6</sub>: étant X le segment matériel qui n'est pas introduit par *de toute façon*<sub>1</sub>, nous avons observé qu'il peut se décliner sous différentes formes :

i) X peut correspondre à une dichotomie (de type A ou non A) (exemple 5), l'un des éléments de cette dichotomie pouvant être implicite (exemple 18) :

(5) — Ce serait une idée, le bourreau et la victime... (A)

— Non (non A), le public aime qu'elle soit une vierge inaccessible.

— *De toute façon*, ce n'est pas ça qui nous sauverait du gouffre.

(18) Ne prenez pas la vie au sérieux (A) ; *de toute façon*, vous n'en sortirez pas vivant (Bernard le Bovier de Fontenelle).

ii) peut comporter plusieurs éléments co-orientés (A1, A2, A3... An) :

(2) Sors (A1), Keira, va t'amuser (A2), j'ai du boulot (A3) et tu as entièrement raison (A4), tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur (A5). *De toute façon*, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire.

iii) peut comporter plusieurs éléments anti-orientés (A mais B) :

(19) À vous maintenant ; si vous m'expliquiez ce que vous fuyez vraiment (A). Oh, et puis, après tout, cela ne me regarde pas (B1) et vous n'avez pas l'air bien méchants (B2). *De toute façon*, on va bientôt m'ôter ma licence,

alors toutes les occasions de voler sont bonnes à prendre (M. Levy, *Le premier jour*, 2009 : 257).

- prop<sub>7</sub> : l'opération énonciative instaurée par *de toute façon* peut porter sur trois aspects différents :

i) le contenu de X (le dictum) :

(2) Sors, Keira, va t'amuser, j'ai du boulot et tu as entièrement raison, tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur. *De toute façon*, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire.

ii) un contenu que l'on peut tirer implicitement de X :

(18) Ne prenez pas la vie au sérieux (A) ; *de toute façon*, vous n'en sortirez pas vivant.

iii) l'énonciation de X elle-même (le dire) :

(8) — J'ai essayé de t'appeler samedi et dimanche, ça ne répondait pas.

— J'étais partie à la campagne, dans le Sussex, chez des amis. *De toute façon*, j'allais t'appeler.

- prop<sub>8</sub> : *de toute façon*<sub>1</sub> peut être paraphrasé par *quoi qu'il en soit* dans tous ses emplois :

(1) J'ai eu envie de lui dire que ce n'était pas de ma faute, mais je me suis arrêté parce que j'ai pensé que je l'avais déjà dit à mon patron. Cela ne signifiait rien. *De toute façon* / *Quoi qu'il en soit*, on est toujours un peu fautif.

(2) Sors, Keira, va t'amuser, j'ai du boulot et tu as entièrement raison, tu n'as plus l'âge pour que je joue à la grande sœur. *De toute façon* / *Quoi qu'il en soit*, mes conseils, tu n'en as rien eu à faire.

(3) La sidophilie, c'est moi qui l'ai inventée. Si tu savais comme c'était bon de les voir fondre en larmes à la sortie du laboratoire d'analyses avec leur feuille VIH + à la main. Mais j'ai arrêté car la police a pris toutes mes cassettes. J'ai fait de la prison et après on m'a mis ici. *De toute façon* / *Quoi qu'il en soit* je vais mourir bientôt.

La dernière rubrique de la fiche est celle consacrée à la modélisation polyphonique (certainement la partie la plus originale et aussi la plus technique). Quant à la stratégie discursive mise en place par *de toute façon*, nous pouvons signaler que quand on énonce *de toute façon* (X, Y), on fait intervenir trois pdv : *pdv*<sub>1</sub>, dont la source n'est pas nécessairement le locuteur (L) et qui permet de tirer la conclusion *r* ; *pdv*<sub>2</sub> dont la source est L et qui permet de tirer la conclusion *r'* ; *pdv*<sub>3</sub>, dont la source est aussi L et qui ne considère comme pertinent *pdv*<sub>1</sub> mais *pdv*<sub>2</sub>. Analysons l'exemple suivant afin de mieux cerner cette modélisation polyphonique :

(10) — J'ai essayé de t'appeler samedi et dimanche, ça ne répondait pas.

— J'étais partie à la campagne, dans le Sussex, chez des amis. *De toute façon*, j'allais t'appeler.

Dans l'exemple, le locuteur (L) réagit à l'intervention de l'interlocuteur, qui dit ne pas avoir pu communiquer avec L, en faisant intervenir *pdv*<sub>1</sub> qui correspond au contenu {je-partir-à-la-campagne}, d'où on conclut qu'il n'était pas joignable ; ensuite il ne retient pas cette réponse comme pertinente et ajoute *pdv*<sub>2</sub> qui correspond au contenu {moi-



t'appeler}, qui fournit l'argument définitif pour rétablir le contact (*pdv<sub>3</sub>*) (d'une certaine façon, l'interprétation serait : « tu n'avais pas à t'inquiéter, tôt ou tard on aurait parlé »).

## 5. Conclusion

Nous avons voulu illustrer comment nous avons procédé dans le *Dictionnaire des opérateurs sémantico-pragmatique du français contemporain* par une présentation détaillée de la fiche de *de toute façon*. Le dictionnaire est un ouvrage qui offre une analyse linguistique épurée de quinze unités du français contemporain et vise à combler un vide existant dans les dictionnaires conventionnels en accordant une place à certaines unités de la langue qui jusqu'à présent n'avaient pas reçu de traitement adéquat.

Dans les fiches élaborées pour chacun des quinze opérateurs qui composent le premier volume du dictionnaire, nous avons tenu à signaler les différentes fonctions que ces unités peuvent assumer selon le discours dans lequel elles s'inscrivent, ainsi qu'à identifier leurs principales propriétés syntaxiques, sémantico-pragmatiques, énonciatives (*i.e.* modalisation polyphonique) et même prosodiques. Nous avons fondé notre analyse sur les postulats issus de la sémantique argumentative et la théorie de la polyphonie et illustré nos affirmations par des exemples authentiques tirés d'un corpus personnel que les différents membres du groupe ont élaboré pour chaque unité examinée.

## Références bibliographiques

Anscombre, Jean-Claude (1983) « *Pour autant, pourtant (et comment)* : à petites causes, grandes effets », *Cahiers de Linguistique Française*, 5, p. 37-85.

Anscombre, Jean-Claude (1990) « Thème, espaces discursifs et représentations événementielles », in Jean-Claude Anscombre et Gino Zaccaria (éds.), *Fonctionnalisme et pragmatique*, Milan : Edizioni Unicopli, p. 43-150.

Anscombre, Jean-Claude (2002) « *Mais/pourtant* dans la contre-argumentation directe : raisonnement, généricité et lexicque », *Linx*, 46, p. 115-131.

Anscombre, Jean-Claude (2008) « La polifonía : nociones y problemas », *Archivum*, LVIII, p. 21-51 .

Anscombre, Jean-Claude (à paraître) « Polyphonie et représentation sémantique : notions de base », *Revue de Sémantique et Pragmatique*.

Anscombre, Jean-Claude & Ducrot, Oswald (1983) *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles : Mardaga.

Anscombre, Jean-Claude et al. (2009) « Indices et attitudes énonciatives : le cas d'apparemment », *Langue française*, 161, p. 39-58.

Borillo, Andrée (1976) « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française* 30, p. 74-89.

Bres, Jacques ; Haillet, Pierre Patrick ; Mellet, Sylvie ; Nølke, Henning & Rosier, Laurence (éds.) (2005) *Dialogisme et polyphonie, Actes du colloque de Cerisy*, Bruxelles : De Boeck-Duculot.

Combettes, Bernard (1994) « Une approche diachronique des connecteurs et des modélisateurs », *Pratiques*, 84, p. 55-67.

Donaire, María Luisa (2001) *Subjuntivo y polifonía*, Madrid : Arrecife.

Ducrot, Oswald (1980) *Les mots du discours*, Paris : Minuit.

Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*, Paris : Minuit.

Greenbaum, Sidney & Quirk, Randolph (1990) « The semantics and grammar of adverbials », in Sidney Greenbaum & Randolph Quirk (éds.) *A student's grammar of the English language*, Essex : Longman, p. 158-187.

Gezundhajt, Henriette (2000) *Adverbes en –ment et opérations énonciatives. Analyse linguistique et discursive*, Berne : Peter Lang.

Guimier, Claude (1996) *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en –ment*, Paris : Ophrys.

Haillet, Pierre Patrick (2000) « Or, en tout cas, de toute façon : contribution de la 'théorie de l'argumentation dans la langue' à la pratique de la traduction », in Daniel Delas (éd.), *Traduire I*, Amiens : CRTH, Encrage Édition, p. 187-209.

Haillet, Pierre Patrick (2002) *Le conditionnel en français. Une approche polyphonique*, Paris : Ophrys.

Haillet, Pierre Patrick (2003) « Polyphonie et modalisation », in Amalia Rodríguez Somolinos (éd.) *Des mots au discours : Etudes de linguistique française. Thélème*, n.º spécial, p. 95-108.

Haillet, Pierre Patrick (2004) « Nature et fonction des représentations discursives : le cas de la stratégie de la version bémolisée », *Langue française* 142, p. 7-16.

Haillet, Pierre Patrick (2007) *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles : De Boeck.

Molinier, Christian (1990) « Une classification des adverbes en –ment », *Langue française*, 142, p. 28-40.

Molinier, Christian & Levrier, Françoise (2000) *Grammaire des adverbes. Description des formes en –ment*, Genève-Paris : Droz.

Molinier, Christian (2009) « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161, p. 9-21.

Muñoz Romero, Maria Dolores (2002) « Reevaluación y distanciamiento modal: el caso de *en tout cas* y *de toute façon* », in M<sup>a</sup> Carme Figuerola et al. (éds.), *La Lingüística Francesa en el Nuevo Milenio*, Lérida : Milenio, p. 511-527.

Nølke, Henning (éd.) (1990) *Classification des adverbes*, *Langue Française*, 88.

Roulet, Eddy (1987) « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, 8, p. 111-139.

Roulet, Eddy, et al. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne : Peter Lang.

Schelling, Marianne (1982) « Quelques modalités de clôture, les conclusifs :  *finalement, en somme, au fond, de toute façon* », *Cahiers de Linguistique Française*, 4, p. 63-106.

Schlyter, Suzanne (1977) *La place des adverbes en -ment en français*, Thèse de doctorat, Konstanz.

Yahia, Faten (1982) « *De toute façon* : usages discursifs et valeurs pragmatiques », *Linx*, 4, p. 63-106.